

nombre de lettres, contenant des explications de passages de l'Écriture et de questions théologiques où l'on remarque beaucoup de pénétration et un jugement exquis.

Saint Cyrille d'Alexandrie, 444. Outre ses écrits contre Nestorius, Théodore de Mopsueste, Diodore de Tarse et Julien l'Apostat, il a fait des commentaires sur l'évangile de saint Jean, et sur plusieurs autres livres de l'Écriture. Son style est peu naturel, fort subtil, entortillé et diffus; mais on y trouve une dialectique très-fine, et une grande justesse dans l'énonciation des vérités de la foi.

Vincent, moine de Lérins, 445, auteur d'un traité fort estimé contre les hérésies de son temps.

Saint Hilaire d'Arles, 449. On a de lui des homélies, une exposition du symbole; la vie de saint Honorat son prédécesseur, et quelques opuscules, sans compter beaucoup de lettres et d'autres ouvrages qui sont perdus, ou attribués à d'autres évêques. On avoit tant d'estime pour ses sermons, qu'on ne se faisoit pas une peine de les transcrire et de les prêcher dans beaucoup d'églises des Gaules.

Saint Pierre Chrysologue, 451. Son éloquence, pleine de jeux de mots et d'ornemens recherchés, est aussi éloignée de celle de saint Jean Chrysostôme, que le goût des nations qui ont donné à ces deux Pères les mêmes surnoms d'honneur, étoit différent; mais sa doctrine n'en est pas moins sûre.

Socrate le Scholastique, auteur d'une histoire ecclésiastique depuis Constantin jusque bien avant dans le règne de Théodora le Jeune. Il faut se défier de son exactitude, quand on n'a point d'autre garant des faits extraordinaires qu'il rapporte, surtout concernant les novatiens.

Sozomène le Scholastique a fait l'histoire de ce qui intéresse l'Église, depuis l'an 324, jusqu'à l'an 439. Il faut en-

core se tenir en garde sur ce qu'il dit des novatiens.

Théodore de Cyr, 457. Ses écrits en faveur de Nestorius et contre saint Cyrille, ont été condamnés par le cinquième concile. Il reste encore de lui une histoire ecclésiastique depuis l'an 324 jusqu'en 429, une histoire des solitaires, des commentaires sur l'Écriture, des traités contre les païens et contre différents hérétiques. Beaucoup de lettres et quelques opuscules. Ces différents ouvrages passent justement pour l'une des productions les plus parfaites de la bonne antiquité.

SAINT Prosper vivoit en 463. Il a écrit pour la défense de la doctrine de saint Augustin contre les pélagiens et les semi-pélagiens. On estime surtout son poëme contre les ingrats, c'est-à-dire contre les ennemis de la religion.

Paul Orose, 471. On a de lui une apologie du libre arbitre contre Pélagie, une lettre sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes, et une histoire quelquefois peu exacte, mais utile à plusieurs égards, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416 de Jésus-Christ.

Claudien Mamert, 473, auteur de l'hymne *Pange lingua* sur la passion, et de trois livres excellents, et presque toujours exacts, sur la nature de l'âme.

Salvien, prêtre de Marseille, 484. Il nous a laissé un traité de la providence, un traité contre l'avarice, et quelques épîtres. Son style est très-orné, et néanmoins facile et attachant. Il est peu de pères latins qui atteignent son éloquence, poussée quelquefois peut-être jusqu'à un enthousiasme et une véhémence qui ressentent la déclamation.

Vigile de Tapse vivoit en 484. On lui attribue le symbole *Quicumque*, avec beaucoup plus de raison qu'à saint Athanase. Il lui étoit ordinaire d'emprunter le nom des pères les plus illustres, en publiant ses ouvrages, qui sont